

Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ?

Guillaume Pastant, professeur de SES au lycée G. Courbet de Belfort

Séquence vidéo de **Pascal Oger** (écouter la réponse à question 4).

Pour accéder à la vidéo : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/les-principaux-indicateurs-economiques-et-leur-mesure>

Introduction pédagogique

Situation de la séquence dans le programme

Thème 5.2 Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ?

| Notions | Indications complémentaires |
|---|---|
| Prélèvements obligatoires, dépenses publiques, déficit public, dette publique | On décrira la structure du budget de l'État et de l'ensemble des administrations publiques, en donnant des ordres de grandeur. On insistera sur les notions de production non marchande et de prélèvements obligatoires. On montrera, à l'aide d'exemples (fiscalité écologique, crédit d'impôt pour les aides à domicile ou pour les dons aux associations, etc.) qu'en changeant les prix relatifs ou les rémunérations nettes, les impôts et taxes modifient les incitations des agents. |

Situation de la séquence proposée dans la progression du chapitre

La séquence présentée ici vise à traiter une partie seulement du chapitre, correspondant aux notions de déficit budgétaire et de dette publique. On suppose que les séquences en amont ont permis de traiter les notions de prélèvements obligatoires et de dépenses publiques qui correspondent à la production non marchande. Les séquences en aval traiteront de la dernière partie des indications complémentaires (la modification des incitations des agents par la fiscalité).

La séquence se donne trois objectifs :

- La transmission de connaissances précises sur les trois notions de budget de l'État, déficit budgétaire, dette publique (I).
- L'utilisation de méthodes mathématiques et statistiques pour construire les indicateurs puis les utiliser et leur donner du sens (II).
- L'exercice d'un regard critique utilisant à la fois les connaissances et les indicateurs (III).

I - Phase de cours dialogué (en classe complète)

Comme nous l'avons vu en début de chapitre, l'État, les administrations publiques locales (régions, départements, communautés de communes, communes) et les administrations de sécurité sociale prélèvent des richesses sur l'économie (les impôts, les taxes et les cotisations sociales que l'on regroupe sous l'expression de prélèvements obligatoires), puis les redistribuent sous formes de services publics (par exemple les services rendus par l'Éducation nationale) ou sous forme monétaire (par exemple les subventions aux entreprises ou prestations aux assurés sociaux).

La confrontation des recettes de l'État (les prélèvements obligatoires) et des dépenses de l'État (liées à la production non marchande des services publics) est présentée dans un document préparé par le ministère des finances : le "budget" de l'État. Ce projet de budget prend une existence légale lorsqu'il est adopté par le parlement en tant que "loi de finances" le 31 décembre de chaque année, pour être utilisé l'année suivante.

Anecdote de mémorisation sur la notion de "budget"

Au Moyen Âge en France, on appelait "bougette" un petit sac de cuir pendant à la ceinture et servant de bourse. Le mot a plus tard été adopté par les Anglais, qui le prononçaient "boudgette" /'bʌdʒɪt/, l'écrivirent "budget" et lui donnèrent dès le début du XVIIe siècle un sens financier car le ministre du Trésor (First Lord of the Treasury) conservait ses documents fiscaux dans un sac de cuir. Le mot est ensuite revenu en France avec cette orthographe, la prononciation française du mot anglais et le sens financier et comptable britannique qu'on lui connaît aujourd'hui : confrontation de recettes et de dépenses dans un document. Vous avez déjà rencontré ce type de document comptable "en partie double" ou en deux colonnes dans le chapitre sur la production (compte de résultat des entreprises).

Le solde du budget de l'État se calcule ainsi pour chaque année civile :

Valeur des recettes - Valeurs des dépenses

Il y a trois situations possibles pour le solde du budget de l'État :

- Si le résultat (ou solde budgétaire) est positif on parle d'excédent budgétaire ;
- Si le résultat est nul, on parle d'équilibre budgétaire ;
- Si le résultat est négatif on parle de "déficit budgétaire", l'équivalent d'un "découvert" bancaire pour un ménage : l'État a dépensé plus qu'il n'a eu de recettes, il doit emprunter pour couvrir la différence. Cet emprunt permet d'équilibrer les recettes et les dépenses de l'État pour une année civile.

La **dette de l'État** résulte de l'addition des déficits budgétaires qui se succèdent, années après années, en France (et dans de nombreux autres pays) depuis très longtemps (et sans interruption depuis 1974).

Le "**service de la dette**", c'est ce qu'il faut rembourser chaque année aux prêteurs : il faut en effet leur rembourser le capital emprunté, mais aussi leur verser les intérêts qui leur sont dus. L'indicateur de "charge de la dette" ne comptabilise que les intérêts, ce qui représente en 2016, selon la loi de finance votée le 17 décembre 2015, 44,5 milliards d'euros, c'est-à-dire le deuxième poste de dépenses de l'État derrière les dépenses de l'Éducation nationale. Source : <http://www.senat.fr/rap/l15-164-313/l15-164-3133.html>

Intérêts des APUC (Etat + ODAC) : 38 mds en 2015

Intérêts de l'ensemble des APU : 48,6 mds en 2015 (source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121561>)

Répartition par missions en 2015 : <http://www.economie.gouv.fr/facileco/comptes-publics/budget-etat>

La **dette publique** ne doit pas être confondue avec la dette de l'État. La dette publique est l'ensemble des dettes contractées par les administrations publiques, c'est-à-dire la dette de l'État lui-même à laquelle s'ajoutent les dettes des administrations publiques locales et de sécurité sociale.

II - Les indicateurs statistiques de la dette publique

Phase de la séquence à réaliser en travaux dirigés en demi-groupe.

1. Repérage du vocabulaire

Question :

1. À partir de la **vidéo Pascal Oger** (question 4 "Que signifie le chiffre de la dette pour les économistes ?"), faites la liste des différentes sortes de dettes.

Réponse attendue : dette privée, dette de l'État, dette publique, dette publique au sens de Maastricht.

2. La dette : des valeurs absolues aux valeurs relatives

Travail sur les valeurs absolues. Recherchez ou calculez les montants de la dette de l'État, de la dette publique, du déficit budgétaire, de la charge annuelle de remboursement en répondant aux consignes ci-dessous :

1. Sur le site de l'Agence France Trésor (aft.gouv.fr, page d'accueil) trouvez le montant de la dette de l'Etat ("encours de la dette") pour la dernière date présentée.

Réponse : La dette de l'Etat en France est d'environ 1700 milliards d'euros en 2017. Plus exactement de : 1 673 910 497 585 euros au 31 mars 2017 selon le site de l'Agence France Trésor qui gère la dette de l'Etat au Ministère des finances. Ce chiffre s'appelle "encours de la dette", c'est tout simplement son montant.

2. Sur le site de l'INSEE, faites une recherche par mot clé pour trouver le montant de la dette publique en 2016.

Réponse : La dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2147,2 milliards d'euros en 2016 (en hausse de 67,2 Mds par rapport à 2015). Source Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830192>

3. Qu'est-ce que la dette publique au sens de Maastricht (vous trouverez de précieuses informations sur le site de l'INSEE) ? Selon Pascal Oger, quel est l'intérêt de cet indicateur ? Qu'apporte le fait que cet indicateur soit calculé par l'INSEE selon lui ?

Réponse attendue : L'INSEE est un organisme indépendant du pouvoir politique, ce qui donne de l'impartialité aux données publiées. Il est parfois reproché aux administrations de produire des données favorables au pouvoir, de présenter les résultats d'une politique favorablement. (Par exemple on verra ci-dessous - Document 3 - comment certains chiffres de déficit budgétaire ont parfois pu être « rabotés » par le Ministère des finances en vue de leur présentation au public.)

En dotant certains organismes d'un statut d'indépendance, ce qui est le cas, entre autres, pour la Banque de France, pour la Banque centrale européenne ou, ici, l'INSEE, les hommes politiques au pouvoir s'interdisent une fois pour toutes de chercher à les influencer.

On notera que le sociologue Max Weber a défini l'idéal-type de l'organisation administrative bureaucratique, composée de fonctionnaires, des individus recrutés pour leurs compétences et n'obéissant qu'aux devoirs objectifs de leur fonction, ce qui garantit leur impartialité et leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Protégés par le statut des fonctionnaires, ceux-ci (à l'INSEE par exemple) n'hésiteront pas à publier des chiffres qui porteraient en germe une critique des politiques mises en œuvre par le gouvernement. Au total, ce sont bien les citoyens et l'intérêt général qui sont protégés par l'indépendance des fonctionnaires.

4. Calculez le solde budgétaire prévu pour l'année 2017 sachant que les recettes de l'Etat devraient atteindre 307,0 milliards d'euros et ses dépenses 381,7 milliards. S'agit-il d'un excédent ou d'un déficit budgétaire ?

Réponse : Recettes – Dépenses = 307 – 381,7 = - 74,7 milliards d'euros. C'est un déficit.

Source des données : chiffres clés du projet de loi de finances pour 2017

<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/21495.pdf>

Travail sur les valeurs relatives.

Déficit budgétaire et dette publique en pourcentage du PIB : les ratios d'endettement.

5. Sachant que le PIB français pour 2016 a atteint 2222,9 milliards d'euros et le déficit budgétaire 69 milliards d'euros, calculez ce que représente ce déficit budgétaire par rapport au PIB en pourcentage.

Réponse : $(-69,0/2222,9) \times 100 = -3,1$ soit un déficit budgétaire de 3,1 % du PIB pour 2016. Il était de 3,6 % en 2015.

Source pour le chiffre du PIB 2016 (Insee, comptes nationaux, premières estimations, 28/04/2017) :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2841138?sommaire=2841232&q=PIB+composantes>

(tableau « PIB et ses composants » valeurs aux prix courants, addition des 4 trimestres réalisée par nous)

Source pour le chiffre du déficit budgétaire de l'Etat :

<http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/budget-comptes-etat/budget-etat/essentiel/chiffres-cles/tableau-bord-finances-publiques>

6. Sachant que le PIB 2017 est prévu à 2287 milliards d'euros et que la dette publique devrait atteindre 96,0 % du PIB fin 2017 (selon le Ministère des finances), retrouvez le montant de la dette publique correspondant à ces chiffres.

Réponse : $2287 \times (96/100) = 2195,5$ milliards d'euros.

Source des chiffres : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/21495.pdf>

Conclusion sur les indicateurs.

7. Dans la vidéo, Pascal Oger indique que le ratio de dette publique par rapport au PIB a moins de signification qu'un autre indicateur. Lequel ? Quel est son raisonnement ?

Réponse attendue : La charge de la dette. En effet, c'est le coût annuel de la dette qui est important et pèse sur les finances publiques pour l'équivalent de l'ensemble des dépenses de l'éducation nationale par exemple. Selon P. Oger, cette situation n'est pas durable car le montant de la charge de la dette est très important. P. Oger préfère donc utiliser une valeur absolue plutôt qu'une valeur relative pour estimer le coût de la dette pour les finances publiques. Nous verrons dans le premier prolongement qu'une charge de la dette importante impose de lourds remboursements qui peuvent avoir d'importantes conséquences économiques.

III - Un regard critique : la communication politique sur les chiffres de la dette de l'État

Travail en groupes lors d'une séance de travaux dirigés (environ 15 à 17 élèves)

Étude de cas : de 100 milliards à 3 % un coup de baguette économique !

Problème posé : Il existe une norme dite "des 3%" qui vise à limiter le déficit public des États membres de l'Union européenne. En quoi consiste cette norme ? D'où vient-elle ?

Travail des élèves : Chaque groupe de 4 élèves environ se voit confier l'une des 4 parties du texte de Guy Abeille ci-dessous. Il doit répondre à quelques questions et présenter une synthèse au reste de la classe. Chaque groupe ne

dispose que de l'introduction du document 1 et de l'une des 4 parties du récit de G. Abeille, de la liste des questions correspondant à sa partie, ainsi que des documents 2 et 3 avec les questions correspondantes.

Document 1 : Comment fut créée la norme des « 3% » ? (Blog du journal Les Echos)

Introduction. *Guy Abeille fut dans les années 1970 (les années du président de la République V. Giscard d'Estaing) puis 1980 (le début des années du président F. Mitterrand), chargé de mission à la Première Sous-Direction de la Direction du Budget, rue de Rivoli. Chaque mois, il rédigeait une Note au Ministre sur l'exécution du Budget qui, après divers filtres, atterrissait sur les bureaux des cabinets des Finances, de Matignon et de l'Élysée. Son rôle était particulièrement de suivre l'exécution des dépenses et d'établir en continu la prévision de ce qui serait le solde budgétaire en fin d'année. (...)*

Ce texte est le récit rédigé par Guy Abeille(...) (qui) décrit (les) étapes dans la construction du 3% (...).

Partie 1. Prologue

« Quelques jours après l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981 (...), j'avais fait savoir (...), que le déficit budgétaire "giscardien" pour l'année en cours s'élèverait non pas à 29 milliards de francs, comme soutenu officiellement, mais à 50. Jean-Paul Huchon fit remonter l'information à Laurent Fabius, ministre du Budget. (...)

Ces inavoués 50 milliards constituaient déjà (...) un déficit en rupture notable avec tous ceux qui l'avaient précédé : le dernier plus haut étant à 30 milliards de francs (...), 50 milliards marquaient une hausse de 67 % (pas si loin d'un doublement, au fond), qui à l'époque ne laissait pas déjà d'impressionner tout esprit un tant soit peu frotté à la chose budgétaire.

Partie 2. Le spectre de 100 milliards de francs

Que dire alors, s'il devait se trouver un jour funeste où le déficit atteindrait la somme assez inconcevable de 100 milliards de francs, seuil symbolique et véritable épouvantail ?

Pour avoir une idée de ce qu'était la puissance terrassante de ce montant, il est possible de se référer à la dernière, et donc censément plus importante, intervention de Valéry Giscard d'Estaing dans la campagne officielle à la télévision, le 6 mai 1981 ; on est au lendemain du débat de second tour qui l'a opposé à François Mitterrand, (...) Giscard agit et prophétise pour l'année qui suit un déficit (...) atteignant la somme faramineuse de 100 milliards en 1982 qui, doit-on le comprendre, dépassent l'entendement.

Pourtant, très vite après le 10 mai, ces 100 milliards vont apparaître dans le viseur de nos prévisions. Comme l'a prédit V. Giscard d'Estaing, c'est le montant vers lequel inexorablement converge le budget socialiste en préparation pour 1982, si l'on en croit les chiffres qui se rassemblent sur notre bureau (le déficit sera finalement raboté, en présentation, à 95 milliards de francs).

Ce montant, il faudra bien que le Gouvernement, à un moment donné, consente à le porter devant l'opinion publique, intérieure et internationale, et devant les marchés financiers, (...)

Partie 3. Un soir dans un bureau du Budget (ou la naissance du 3 %)

Les 100 milliards, à Rivoli, nous les avons donc dans notre champ de vision, et les avons déjà institués comme limite indépassable - en réalité, nul n'aurait été à l'époque en mesure intellectuellement d'aller plus loin ! -, lorsque, sur le relais et la commande directe de Pierre Bilger (revenu comme n°2 à la Direction du Budget), il s'est agi de fournir au Président Mitterrand une norme, frappante, parlante et facilement opposable, destinée à mettre un barrage au flot des demandes budgétaires (venues des ministères).

Nous aurions pu nous en tenir au montant absolu des 100 milliards de francs ; mais, en ces temps, les prix augmentaient de 14 % par an, et très vite, dès l'année suivante, la valeur de la norme en eût été changée. (...)

Nous avons donc opté pour le rapport du déficit au PIB. Revêtu de l'habit d'une certaine technicité, et pourtant immédiat à entendre, ce ratio avait en plus - pur hasard du calcul (nous avons nos 100 milliards et le PIB prévu pour

l'année en cours était de 3 300 milliards) - l'avantage en ce début d'été de tomber sur le chiffre trois (même 3,0 %...!) (...)

Partie 4. Septembre 81, Laurent Fabius « achète » le concept

Laurent Fabius (Ministre du budget) à qui échoit de faire l'annonce retentissante, choisit d'enrôler notre norme au service de sa communication, et de faire basculer, sans avoir à mentir, le spectaculaire, pour ne pas dire monstrueux presque 100 milliards (promptement recoiffé en 95 milliards) vers un inoffensif "2,6 % du PIB" (qui sont les 95 milliards rapportés au PIB de l'année suivante (3 300 milliards d'euros), 1982, en large gonflement en ces temps d'inflation galopante).

On voit Laurent Fabius à l'œuvre, et à la manœuvre, au 20h d'Antenne 2, le 30 septembre 1981, jour de présentation du budget 1982, premier budget socialiste (...).

Source : Dominique Seux, "Déficit public : L'histoire secrète du 3%", 3/10/2014, <http://blogs.lesechos.fr/dominique-seux/l-histoire-du-critere-de-3-a15011.html#tulkLgj2VhaOgHLE.99>

Groupe 1, partie 1 (Prologue)

Questions ou consignes :

1. Rappelez ce qu'est un déficit budgétaire.
2. Que signifie l'expression "déficit budgétaire giscardien" ?
3. Quel était le montant officiel de ce déficit ?
4. Quel est le montant réel de ce déficit selon la nouvelle administration ?
5. Comment a été calculé le chiffre 67 % dans ce texte ?
6. Présentez une synthèse de ce paragraphe à vos camarades.

Groupe 2, partie 2 (Le spectre de 100 milliards de francs)

Questions ou consignes :

1. Retrouvez ce qu'est un déficit budgétaire.
2. En quoi le chiffre de 100 milliards de francs constitue-t-il un seuil symbolique ?
3. Quel est l'équivalent de 100 milliards de francs en euros ?

Rendez-vous sur le site de l'INSEE pour convertir 100 milliards de francs de 1982 en euros de 2015 en suivant le lien ci-dessous. Pourquoi les 2 résultats sont-ils différents ? Quel est le résultat le plus exact ? Pourquoi ?

Mots-clés à entrer dans un moteur de recherche : « convertisseur francs euros INSEE »

<https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

4. Pourquoi le président V. Giscard d'Estaing (qui quitte ses fonctions de président de la République et se présente pour un nouveau mandat contre François Mitterrand) informe-t-il le public d'un dérapage du déficit budgétaire pour l'année suivante si l'autre candidat (F. Mitterrand) est élu. Quel est l'intérêt d'une telle déclaration ?
5. Que signifie "raboter en présentation à 95 milliards de francs" le déficit budgétaire ?
6. Présentez une synthèse de ce paragraphe à vos camarades.

Groupe 3, partie 3 (La naissance du 3 %)

Questions ou consignes :

1. Pourquoi le Président F. Mitterrand a-t-il voulu freiner les demandes de budget venant des ministères ?

2. Quel aurait été l'équivalent de 100 milliards d'euros en 1982 si les prix avaient augmenté de 14 % dans l'année ?
3. Ecrivez la formule et l'application numérique correspondant au calcul des 3 % de dette par rapport au PIB. Le calcul présenté dans le document est-il exact ?
4. Quel avantage y a-t-il à utiliser une valeur relative (le %) plutôt qu'une valeur absolue (les 100 milliards) ?
5. Présentez une synthèse de ce paragraphe à vos camarades.

Groupe 4, partie 4 (Laurent Fabius « achète » le concept)

Questions ou consignes :

1. Retrouvez le calcul qui permet à Laurent Fabius de transformer un déficit très important en un pourcentage.
2. Pourquoi le pourcentage est-il beaucoup moins impressionnant pour le grand public que le montant en valeur absolue ?
3. Que signifie l'expression "le PIB de 1982, en large gonflement en ces temps d'inflation galopante" ?
4. Présentez une synthèse de ce paragraphe à vos camarades.

Document 2 : Une "amélioration" des finances publiques en 2016 ?

Le déficit public de la France pour l'année 2015 "sera inférieur à celui auquel nous nous étions engagés", et devrait donc représenter moins de 3,8 % du Produit intérieur brut (PIB), a affirmé, vendredi 4 mars, le ministre des Finances Michel Sapin. Le chiffre du déficit pour 2015, "je ne le connais pas encore définitivement, mais je peux vous dire dès aujourd'hui que non seulement il a été atteint, mais il sera même dépassé, amélioré", a déclaré Michel Sapin sur Europe 1.

Le gouvernement tablait pour l'an dernier sur un déficit budgétaire de 73,3 milliards d'euros, soit 3,8 % du produit intérieur brut (PIB), un niveau qui doit être ramené à 3,3 % cette année.

"Cet objectif sera atteint" en 2016, a assuré le ministre des Finances, rappelant que cette prévision "est un engagement vis-à-vis de nos partenaires européens".

*Source : "Sapin promet un déficit public en 2015 "inférieur" à l'objectif de 3,8 % du PIB", Challenges avec AFP, 4/03/2016
<http://www.challenges.fr/france/20160304.CHA5789/sapin-promet-un-deficit-public-en-2015-iinferieur-a-l-objectif-de-3-8-du-pib.html>*

Questions sur le document 2 :

1. Quelle est la limite prévue par les textes européens pour le déficit public des pays de la zone euro ? Vous trouverez d'intéressantes informations dans l'article "Pacte de stabilité et de croissance", paragraphe "Procédure de déficit excessif" de wikipédia.

Réponse : le déficit budgétaire de l'ensemble des APU ne doit pas dépasser 3 % du PIB.

2. Comparez la prévision de Michel Sapin à votre réponse au II. 2. question 5. La prévision de déficit public par rapport au PIB était-elle réaliste ?

Réponse attendue : La prévision était réaliste, le niveau réel atteint a été de 3,1 %, inférieur au 3,3 % prévu.

3. Le gouvernement avait tablé sur un déficit public de 3,8 % du PIB en 2015. Le déficit de l'ensemble des administrations publiques s'est élevé à 3,4 % du PIB en 2015 d'après l'Insee. S'endetter moins que prévu, est-ce vraiment une bonne nouvelle ? Ne vaudrait-il pas mieux être en excédent budgétaire ?

Réponse attendue : Il est bien de s'endetter moins que prévu, mais cela reste de l'endettement qui vient s'ajouter aux dettes précédentes et augmente l'encours de la dette.

Source des données (fin mars 2017) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381402>

Document 3 : La présentation du budget de l'État pour l'année 1982 (Archives du Sénat)

| | CHARGES | RESSOURCES |
|---|--------------------------|------------------|
| | (En millions de francs.) | |
| I. — Opérations à caractère définitif : | | |
| Budget général | 788 456 | 704 370 |
| Budgets annexes | 180 553 | 180 553 |
| Comptes d'affectation spéciale..... | 8 068 | 8 385 |
| Total I | 977 077 | 893 308 |
| II. — Opérations à caractère temporaire..... | 109 309 | 97 663 |
| III. — Découvert | » | 95 415 |
| Total général | 1 086 386 | 1 086 386 |

Source : http://www.senat.fr/rap/1981-1982/i1981_1982_0058_02.pdf

Questions sur le document 3 :

1. Pourquoi peut-on dire que ce document présente un “budget” ?

Réponse attendue : c’est un document en partie double qui confronte des recettes et des dépenses ou des “emplois” et des “ressources”.

2. Sous-titrez chacune des colonnes “charges” et “ressources” avec les termes qui correspondent : “recettes” et “dépenses”

Les charges correspondent aux dépenses et les ressources aux recettes.

3. A quel indicateur décrit plus haut dans la séquence correspond la ligne “Découvert” ? Lisez le chiffre correspondant.

Réponse attendue : le déficit budgétaire / Quatre-vingt-quinze mille quatre cent quinze millions, c’est à dire 95 milliards 415 millions de francs.

4. Retrouvez le calcul qui a permis d’obtenir la ligne “Découvert”.

Réponse attendue : (total des charges + charges à caractère temporaires) – (total des ressources + ressources à caractères temporaires) = 95 415 millions de francs de « découvert » que l’on place du côté des ressources car cette somme est empruntée (l’emprunt est bien une ressource) et équilibre les deux colonnes du budget.

En appliquant la formule “recettes - dépenses” apparaît un résultat négatif : - 95,4 milliards de francs, c’est-à-dire un déficit budgétaire de presque 100 milliards de francs.

5. A l'aide du convertisseur de francs en euros du site de l'INSEE, convertissez la somme correspondant au "découvert" en francs 1982 en euros de 2015. Comparez vos résultats aux chiffres du déficit budgétaire 2015 du I-2 ci-dessus. Commentez un éventuel écart.

<https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

Réponse attendue : 95,415 milliards de francs 1982 correspondent à 31,317 milliards d'euros de 2015. Le déficit de l'État est passé de 31,3 milliards d'euros en 1982 à 73,7 milliards d'euros prévus pour 2016. On voit que le déficit budgétaire a plus que doublé sur la période.

Question de synthèse sur les documents 1, 2 et 3 :

Les hommes politiques ont-ils changé leur manière de présenter les déficits budgétaires depuis les années 1980 ?

ou :

Depuis les années 1980, les hommes politiques présentent-ils honnêtement les déficits budgétaires ?

Prolongements possibles

Prolongement 1

Pascal Oger déclare dans la vidéo que la volonté de réduire les déficits publics a freiné la sortie de crise de l'économie française en 2011. Comment expliquer une telle conséquence ?

Réponse attendue : Selon M. Oger, les efforts de réduction des déficits brident la croissance. Son raisonnement est le suivant :

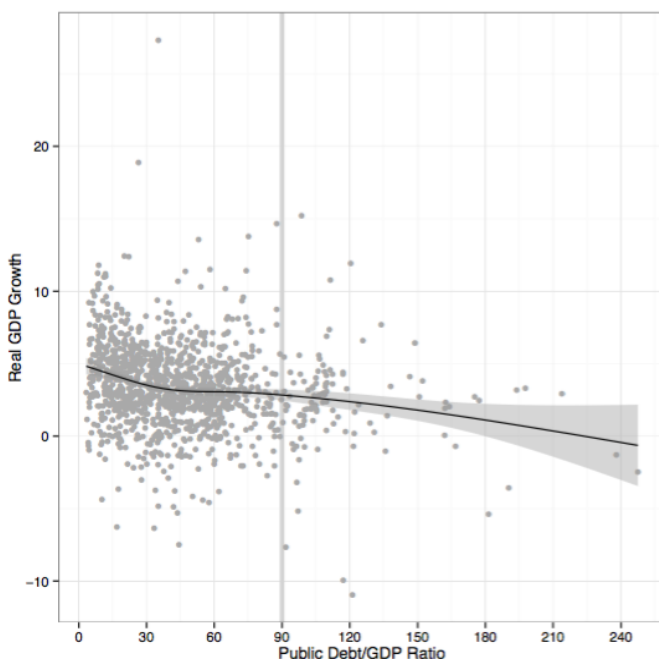
- la valeur absolue de l'encours de la dette n'a pas de signification particulière ;
- le ratio dette/PIB non plus (certains pays l'ont dépassé sans problème) ;
- le service de la dette est en revanche pertinent, car le remboursement de ces sommes provoque un effet dépressif. En effet les prélèvements obligatoires utilisés pour le service de la dette sont retirés aux agents économiques et diminuent d'autant le volume de leur demande au système productif (consommation, investissement).

En appui de l'argument de P. Oger selon lequel le ratio Dette/PIB relève du fantasme plus que d'un constat scientifique, voici un document qui fait le lien entre niveau de dette et croissance économique pour un grand nombre de pays et d'années.

Après avoir observé le document 4, lisez l'aide à la lecture et répondez aux questions qui le suivent.

Document 4 : Croissance du PIB et rapport dette publique/PIB de 1949 à 2009 pour 20 pays développés (%)

Figure 3: Real GDP growth vs. public debt/GDP, country-years, 1946-2009



Aide à la lecture

Titre : Croissance du PIB et rapport de la dette publique au PIB, par pays et années, de 1946 à 2009 (pour 20 pays développés).

Ordonnées : croissance annuelle du PIB réel

Abscisses : rapport dette publique/PIB exprimé en %

Lecture : Chaque point gris relie, pour une année et un pays, le niveau de croissance de son PIB et le niveau de sa dette publique (comparée au PIB). Le point le plus élevé de tous s'interprète ainsi : une année, un pays a connu une croissance de son PIB réel de 27% et son rapport dette/PIB était d'environ 40%.

On peut considérer, pour simplifier les choses, que la courbe noire est calculée de manière à représenter la tendance de la disposition des points dans le nuage de points.

La zone grisée est un intervalle de confiance : lorsqu'il y a peu de données (par exemple pour les endettements très élevés, à droite), la position de la courbe noire est moins certaine

Source : "Does high public debt consistently stifle economic growth?"*, Thomas Herndon, Michael Ash, Robert Pollin, Political Economy Research Institute (PERI), University of Massachusetts, 2013.

*Une dette publique importante étouffe-t-elle la croissance économique ?

Questions sur le document 4 :

1. Les pays ayant un rapport dette publique/PIB de 90 % ont-ils tous le même niveau de croissance du PIB ?

Réponse attendue : Non, leur croissance va de - 8% à + 15 %

2. À quelle situation économique les points situés sur le quart supérieur/droit (au-dessus de 0 % de croissance du PIB et au-delà de 90 % de dette/PIB) du graphe correspondent-ils ?

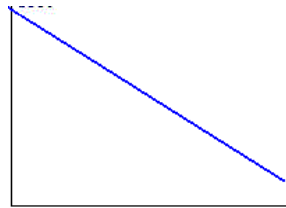
Réponse attendue : Un haut niveau de dette publique par rapport au PIB et une croissance du PIB positive.

3. La relation présentée dans ce graphe entre croissance du PIB et endettement est-elle forte ?

Réponse attendue : Non, lorsque l'endettement croît très fortement (passant de 0 à 240 %), la croissance du PIB diminue faiblement (passant de 5 à 0% mais avec - en fin de série) un intervalle de confiance très faible d'environ 5 %). Pour la zone où l'intervalle de confiance est élevé (avant 120 % d'endettement), la relation est certes négative, mais peu significative (la croissance baisse un peu lorsque l'endettement augmente OU l'endettement augmente lorsque la croissance est plus faible).

4. Quelle allure devrait avoir la courbe noire pour que la relation endettement/croissance soit forte ?

Réponse attendue : La courbe devrait avoir cette allure :



5. Que conclure de l'allure de la courbe présentée dans le document 4 ?

Réponse attendue : La relation entre fort endettement et faible croissance économique est loin d'être solide. Il faut aussi noter que la corrélation présentée par les courbes ne donne pas le sens de la causalité. Est-on endetté car en situation de faible croissance économique, ou en situation de faible croissance économique car on est endetté ?

Prolongement 2 : Initiation à l'épreuve composée

Partie 1 (mobilisation des connaissances)

Support : La partie dialoguée.

Consigne : Vous différencierez la dette de l'État et le déficit public.

Partie 2 (étude d'un document)

Support : Document 3 (présentation du budget émanant du Sénat pour 1982)

Consigne : Après avoir présenté le document, vous montrerez qu'il permet de mettre en évidence un endettement de l'État pour l'année 1982.

Partie 3 (raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire)

Supports : Documents 1, 2 et 3

Consigne : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'endettement public est une question économique mais aussi politique.

Prolongement 3 : Initiation à la démarche scientifique en sciences sociales

Sujet de recherche proposé aux élèves : Qui est responsable de l'endettement de l'État ?

On demandera aux élèves de formuler au moins deux hypothèses et d'en tester la validité à l'aide des documents, articles cités, indicateurs statistiques et réponses aux questions de ce dossier qui constituent un premier matériel d'étude.

On pourra guider les élèves dans la construction des hypothèses :

Hypothèse 1 : La société, composée de citoyens qui veulent toujours plus de services publics et votent pour les hommes politiques qui promettent des baisses d'impôts.

Hypothèse 2 : (*ou*) Les hommes politiques eux-mêmes, qui cherchent à se faire réélire en accordant beaucoup et prélevant peu.

On pourra faire travailler les élèves en 2 groupes testant chacun une hypothèse.

La mise en commun des résultats des travaux des 2 groupes pourra leur faire découvrir que la réponse se situe certainement à mi-chemin des deux hypothèses de départ.

On lira à profit l'article de Sebastian Guex : "La politique des caisses vides", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003/1, n°146-147.

<https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2003-1-page-51.htm>

Un autre exemple de séance sur le budget de l'État : Sur le site *La finance pour tous* : "Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ?", par Guillaume Pastant.

© www.lafinancepourtous.com

http://www.lafinancepourtous.com/html/IMG/pdf/modules/110_budget-État-activite.pdf